



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 55199

Texte de la question

M. Luc Chatel attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur à propos de l'usage du téléphone au volant. En effet, l'explosion du nombre de téléphones portables a révolutionné les habitudes de conduite des Français. Dans le cadre d'une enquête récente menée par un organisme d'assurance, plus d'un tiers des Français (34 %) reconnaissent téléphoner au volant, soit environ 2 fois plus qu'il y a 10 ans. Mais il s'avère que la réglementation qui encadre cet usage n'est pas suffisamment respectée : parmi les personnes qui avouent utiliser leur mobile en conduisant, 42 % n'utilisent pas de kit mains libres et un conducteur sur cinq s'autorise même la « consultation ou l'envoi de SMS au volant ». Alors que les jeunes de 18 à 25 ans sont particulièrement touchés par ce phénomène (57 % déclarent dans cette enquête téléphoner au volant mais aussi consulter et lire leurs SMS), il souhaiterait connaître les actions que le Gouvernement compte mettre en place pour enrayer ce phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Luc Chatel](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55199

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3664

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)